



DISCOURS

DE

S.E. GENERAL EMILE LAHOUD  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE LIBANAISE

A LA REUNION PLENIERE DE HAUT NIVEAU  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE  
DES NATIONS UNIES

NEW YORK  
VENDREDI 16 SEPTEMBRE, 2005

VERIFIER A L'AUDITION

Permanent Mission of Lebanon to the United Nations  
866 United Nations Plaza, Suite 531, New York, NY. 10017

Monsieur le Président  
Messieurs les délégués,

Je suis heureux de représenter mon pays à cette importante réunion des dirigeants du monde, afin d'évaluer ensemble ce que nous sommes engagés à réaliser au sommet du millénaire avant cinq ans, en vue "de soutenir les principes de la dignité humaine, de l'égalité et de la justice au niveau mondial et d'instaurer une paix juste et permanente dans toutes les parties du globe". Et, aussi, afin de récapituler les étapes que notre monde a franchies aujourd'hui à l'effet de propager la paix, la sécurité et la liberté.

Permettez-moi, Monsieur le Président, de vous remercier de la bonne direction de nos séances et de vos valeureux efforts pour assurer le succès succès de cette réunion. De même, je remercie le secrétaire général de ses efforts incessants dans l'intérêt de notre Organisation et de notre monde, spécialement son précieux rapport sous le titre: "Dans un espace plus large de liberté" qui expose avec minutie les défis et les problèmes qui ébranlent notre univers et énumère les solutions et les suggestions efficaces pour y faire face.

Monsieur le Président,

Les défis sécuritaires constituent aujourd'hui le souci fondamental de nos Etats.

Nous avons réalisé avec clarté, que les moyens de la violence ne peuvent être restreints à l'intérieur des frontières. Aussi, devons-nous méditer profondément sur les racines de ce problème et non seulement combattre ses symptômes qui se transposent tel un cancer d'un pays à l'autre.

Le fait d'assurer la sécurité politique à notre société peut être assuré par un système international reposant sur le pluralisme, le respect des principes de la loi internationale et l'application des résolutions internationales. Il ne fait pas de doute que la région du Moyen-Orient à laquelle le Liban est affilié, est le meilleur exemple de la gravité que constitue la bonne application de ces principes.

Monsieur le Président,

La discussion autour de l'importance de réformer les Nations unies, nous mène à la nécessité de prendre des initiatives exécutoires le plus rapidement possible, pour entreprendre cette opération extrêmement importante par rapport à l'avenir du monde entier.

Dans ce contexte, le Liban saluerait la création d'un comité d'instauration de la paix dans le cadre des Nations Unies. Le Liban souhaiterait également l'adoption de la proposition du secrétaire général, suggérant que le Conseil de sécurité établisse des critères clairs envers lesquels il s'engagerait pour des cas l'habilitant à user de la force.

En ce qui concerne le Conseil de sécurité, en plus de sa contexture qui doit être juste, équilibré et unificatrice, le mécanisme de son action a besoin d'une plus large participation de la part des Etats non membres.

Il va sans dire que l'importance qu'attache le Liban à ce sujet, émane de sa grande appréciation du rôle des Nations unies et du Conseil de sécurité, comme de son respect certain de leurs résolutions.

Dans ce contexte, le Liban affirme, sa gratitude envers le support des Nations Unies, et de l'organisation mondiale, et leur support pour la volonté des Libanais en la liberté, et de soutenir le gouvernement Libanais dans son projet d'entamer des reformes sur tous les niveaux.

Monsieur le Président,

Par rapport au Liban et partant des objectifs du sommet du millénaire, deux institutions ont été créées ayant pour objectif de réduire la pauvreté et de promouvoir le développement national; ce sont: le Fonds économique et social pour le développement et le projet pour le développement local.

Dans ce contexte, et en coopération avec les Nations unies, le Liban a fait paraître son premier rapport sur les objectifs du développement millénaire en 2003 et fera paraître un rapport de suivi pour 2007. Le rapport a relevé un progrès important en ce qui concerne la lutte contre la pauvreté, la généralisation de l'enseignement primaire dans le pays, le renforcement de l'égalité entre les deux sexes, la réduction du nombre des décès des enfants et des mères au cours de l'accouchement, ainsi que d'autres objectifs humains du millénaire.

Dans le cadre de l'exécution des objectifs du millénaire, le Liban soutient la proposition française appelant l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) à contribuer au financement des projets de développement dans les Etats pauvres. Une telle orientation réalise plus de justice sociale et de stabilité dans les relations internationales.

Monsieur le Président,

Le message de notre pays, petit par sa superficie qui a pu dépasser les guerres, la violence, les circonstances dramatiques et les complots durant trente ans, est que la lutte en faveur de la paix, de la liberté, de la sécurité et de la justice dans le monde, est la responsabilité de tout peuple et de tout Etat, quels que soient le nombre de ce peuple et la dimension de cet Etat.

La force du changement réside dans la volonté et le respect des principes humains sublimes, si difficile que paraît leur concrétisation. Le changement de la face du globe est notre responsabilité commune. Nous sommes capables de réaliser la différence et de transformer la Déclaration du millénaire jusqu'à atteindre les objectifs de l'Humanité.

Merci